

SACHÉ-LE !

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - 37190 SACHÉ

ÉDITEUR : Mairie de Saché place Alexander Calder

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Stéphane Augu, maire



**VIE PROFESSIONNELLE
ET SOCIALE**
Une étoile est née / Lire page 4



VIE COMMUNALE ET SOCIALE
Semaine sans écran
Lire page 3



ENVIRONNEMENT
Zones d'accélération des énergies
renouvelables / Lire page 2

Éditorial

STÉPHANE AUGU

Chères Sachéennes, chers Sachéens, comme vous avez pu le remarquer avec toutes ces belles journées ensoleillées, entre les averses, le printemps est arrivé.

Ce réveil de la nature est un moment particulier où l'on voit les couleurs ressurgir et les journées s'allonger. Cette période est propice à l'action et l'élaboration de projets. C'est pour le Conseil municipal, l'occasion de rappeler les différentes actions entreprises par la commune. Depuis le début de notre mandat, nous travaillons au projet de réaménagement de la Place Calder et de la cour de l'école Yves Elléouët. Ce projet prévoit notamment une renaturation des espaces. Le maître d'œuvre retenu, de nouvelles concertations avec les acteurs concernés par ce projet ont débuté et se poursuivront tout au long de l'année. Vous aurez désormais un point de l'avancement dans chaque bulletin municipal et pour le moment l'heure est à la concertation.

Dans le dernier Saché-le, nous évoquions l'Atlas de la biodiversité, en partenariat avec le CPIE qui vise à actualiser la connaissance de la faune et de la flore sur notre commune. A terme, à la vue des actions qui pourraient être mises en œuvre, nous pourrions devenir commune labellisée « territoire engagé pour la nature ». La prospection a d'ores et déjà commencé : vous êtes invités à ouvrir vos jardins, bois, mares et cavités mais également participer aux recensements, pour aider dans cette démarche.

Toujours dans une démarche environnementale, mais également d'un point de vue esthétique, la municipalité va organiser une distribution de graines mellifères pour attirer les insectes et assurer la pollinisation des fruitiers et favoriser la biodiversité.

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes a contribué à cette dynamique en organisant, mi-mars une randonnée écolo le long des chemins de notre village. Cette marche a réuni un bon nombre d'habitants qui ont participé au nettoyage des bords de route.

Arrêtons-nous quelques instants sur la belle mobilisation de notre village autour de la semaine sans écran : professionnels, bénévoles d'associations, parents d'élèves, corps enseignant, élus se sont particulièrement impliqués pour offrir aux enfants de l'école de Saché, pendant toute une semaine, des activités et ateliers de grande qualité.

Avec les beaux jours, ce sont également les manifestations traditionnelles qui vont à nouveau rythmer notre calendrier : Pétanque du 1er mai, la fête de la moto, la fête de la musique, rallye Vélo... Ce printemps sera aussi résolument tourné vers le théâtre... pas moins de 6 dates d'ici l'été. Vous êtes d'ailleurs invités à participer à la mise en place de la pièce avec la Coriace Compagnie.

Art et Nature, un beau programme pour ce printemps 2024 !

CADRE DE VIE & DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Zones d'accélération des énergies renouvelables

Pour rattraper le retard de la France en matière d'énergies renouvelables, la loi du 10 mars 2023 (APER) institue des zones d'accélération et prévoit que ce sont les communes qui doivent définir, après concertation avec les administrés, où les implanter.

Cette planification doit permettre de tenir compte des spécificités de chaque territoire, qu'il s'agisse des contraintes ou d'incompatibilités du territoire avec le développement de certains types d'EnR, ou de l'état de leur développement actuel. Les territoires, dans leur ensemble, sont donc concernés et pourront personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'énergies renouvelables.

En déclinaison de la loi APER et dans la perspective de cartographie des zones d'accélération des EnR, un portail cartographique ainsi qu'un cahier d'accompagnement ont été mis à disposition des communes.

Ce sujet avait été abordé une première fois lors des vœux du maire fin janvier puis développé lors de la commission participative environnement du 03 février. Une réunion publique a été organisée à la salle

des fêtes le 21 février avec les habitants. Le conseil municipal s'est enfin prononcé sur une cartographie.

Le choix retenu par la municipalité n'est pas de fixer avec précision des zones d'implantation, mais plutôt d'autoriser, en fonction de l'énergie renouvelable retenue, des grandes zones, laissant plus de liberté aux habitants. Précisons que ce n'est pas parce qu'une zone est retenue, qu'une autorisation de projet systématique. D'autres acteurs comme les ABF ou la chambre d'agriculture et le PLU actuel pourraient s'opposer à un projet.

La commune a donc retenu les points suivants :

- Les ENR de type éolienne ou méthanisation ne sont pas autorisées sur la commune.
- Le photovoltaïque est autorisé en toiture sur tout le territoire et est interdit en zone inondable et en zone Ap (protection paysage) pour les projets au sol.
- L'installation de type hydroélectricité est autorisée sur tout le linéaire de l'Indre.
- La géothermie peut être développée sur tout le territoire de la commune.

Poursuite des travaux routiers

La commission sécurité routière et voiries a travaillé sur le programme de travaux à mener sur nos routes cette année et le Conseil municipal a validé le programme en fonction du budget de l'année. Il a été décidé de refaire, en priorité, la rue de la Tillière entre l'entrée du nouveau lotissement et la rue du Chêne Mullet (la partie basse fera partie de l'aménagement global du centre-bourg). Il a également été retenu la création d'un plateau-ralentisseur, rue du château, avant l'arrivée sur l'entrée du musée Balzac. Un troisième site de travaux

a été retenu, il s'agit de la partie haute du chemin des Aunays. Ce tronçon sera réalisé cette année si les finances le permettent, dans le cas contraire il sera décalé à l'an prochain.

La prochaine réunion sécurité routière est prévue le 18 avril à 19h30, n'hésitez pas à venir y participer pour aborder tous les sujets de sécurité routière, voiries et chemins ruraux.

Une réunion spécifique avec les habitants des Aunays est prévue le 4 mai à 10h00 en Mairie.

Suivi du projet d'aménagement du bourg

Après plusieurs années de travail le cabinet de maîtrise d'œuvre missionné pour le projet de réaménagement du bourg et de l'école a été retenu au conseil municipal de février. Il est constitué de l'atelier GAMA (paysagistes), la société BIANCHIMAJER et Thomas Guillbaud (architectes), le bureau d'études PRESENTS (Voirie et Réseaux Divers) et la société 12C (dimensionnements et estimations).

La commune s'est également entourée du cabinet EQUIPAGE en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage ainsi que du consultant ABF Décisions, en charge de la recherche de financements.

Des réunions de concertations avaient déjà été menées préalablement, pour la réalisation du programme et la rencontre de lancement de l'étude a eu lieu le 22 mars, avec tous les acteurs.

Désormais nous attaquons les premiers ateliers collaboratifs rassemblant élus, associations, commerçants et des habitants de la commune volontaires, les 9 et 17 avril. Ce travail en commun, sera répété à différentes échelles, à toutes les phases d'avancement de l'étude. Si vous souhaitez y participer, merci de vous manifester en mairie. Des réunions publiques seront également organisées à la salle des fêtes. Pour vous tenir au courant, cette rubrique figurera dans tous les prochains Saché-le, jusqu'à la fin des travaux.

Labyrinthe : état d'avancement du projet

Qui aurait imaginé une saison hivernale aussi pluvieuse ? Tant mieux pour nos nappes phréatiques qui en avaient tant besoin, mais dommage pour le projet du CMJ qui sera finalement reporté à l'automne prochain. Impossible en effet dans de telles conditions de travailler la terre ni de planter les végétaux. Ce n'est que partie remise ! Rendez-vous en fin d'année pour finaliser ce projet tant attendu dans le jardin public.

VIE MUNICIPALE

Le Conseil municipal a voté

Décisions sur la période de janvier à mars 2024

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, a :

- Validé la proposition de la caisse d'épargne pour contracter une ligne de trésorerie de 80 000 €,
- Entériné le principe d'astreinte pour le personnel communal volontaire pour la gestion du Gîte d'étape de la Métairie,
- Validé le principe de convention de mise à disposition et de cogestion de la bibliothèque,
- Décidé de ne pas encaisser la rétrocession des ventes de cartes de pêche de l'association des Pêcheurs de Maurux pour l'exercice 2023,
- Retenu l'offre de l'Atelier GAMA pour la maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement du centre bourg,
- Validé le dossier de plateau ralentisseur pour la rue du Château dans le cadre des amendes de police 2024,
- Validé les dossiers à présenter au titre de l'appel à projets touristiques communaux 2024 pour le réaménagement des couchages du Gîte d'étape de la Métairie et l'amélioration du parcours famille,
- Approuvé le compte de gestion et le compte administratif de l'année 2023 qui présentent un excédent global de 90 630,90 €,
- Affecté les résultats de l'exercice 2023,
- Pris acte des indemnités perçues par les élus en 2023,
- Modifié d'un point les taux d'imposition pour l'année 2024,
- Voté le budget primitif pour l'exercice 2024 qui s'équilibre à :
 - 1 037 270,60 € pour la section de fonctionnement,
 - 732 106,93 € pour la section d'investissement,
- Accepté de contracter un prêt bancaire de 120 000 € sur 15 ans pour les acquisitions de parcelles et les travaux sur les bâtiments communaux prévus en 2024,
- Retenu l'offre de l'Atelier Équipage et de JORJ pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet d'aménagement du Centre bourg pour un montant total de 38 350 € TTC,
- Déterminé les zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de la commune.

État civil

Année 2024

NAISSANCES :

Armand COULON BRIAND, 9 janvier
Inahya CERVEAU BARBIER, 9 janvier
Marceau BARBET, 31 janvier
Elaya APPOLINAIRE, 24 mars
Iris MAIA FURAO, 30 mars

DÉCÈS :

Danielle FORGERON veuve DU ROC,
10 mars

VIE COMMUNALE & SOCIALE

Semaine sans écran

A l'heure où vous lirez le Saché-le, la « semaine sans écran » aura déjà eu lieu. Le prochain bulletin fera le bilan de cette action.

Depuis plus de 2 ans, un comité de pilotage Partenaire Enfance s'est mis en place sur la commune de Saché afin de travailler sur des problématiques liées à l'enfance.

Ce comité regroupe les institutrices, les délégués des parents d'élève, des représentants de l'APE, de l'ALSH et de l'Accueil ado et des élus en charge de la jeunesse.

Cette année, le comité a décidé de mettre l'accent sur les écrans et leurs impacts. Les institutrices travaillent sur cette thématique avec les enfants pendant les temps scolaires. Une conférence avec l'Association Génération Numérique a été organisée le 2 avril 2024.

La semaine sans écran, c'est une semaine qui a débuté le dimanche 7 avril avec le Bike and Run organisé par l'Association Saché Bouger, et qui s'est clôturée par la

randonnée gourmande organisée par l'APE. Les lundi 8, mardi 9, jeudi 11 et vendredi 12 avril, de 16h30 à 18h30, ce sont environ 10 ateliers par jour auxquels ont pu s'inscrire les enfants (3 sur la semaine) selon leurs disponibilités.

A cette occasion, nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont accepté d'animer bénévolement ces ateliers. Ce sont 19 associations, Entreprises et Bénévoles qui se sont portés volontaires pour proposer des activités aux enfants de l'école de Saché : Lionel Grivolas pour le Tai Chi, Skin Up pour l'initiation tennis, Aurélie Ferreira pour l'atelier des Saveurs, nos boulangers M. et Mme Desœuvres, Loïc Guillon pour l'atelier pétanque, Créa Caro pour l'atelier couture, la Fondation Calder, l'Association Education Canine de Ballan Miré, les pompiers de Thilouze, Magalie Pelletier pour l'atelier sur les émotions, l'Accueil Ado, la Cuisine de Franck, l'ASVL, l'auberge du

XIIème siècle, la bibliothèque de Saché pour l'atelier Kamishibai, la ludothèque, Véronique Davin pour l'atelier Yoga, Ismaël Mssaïdi pour l'atelier percussion ainsi que Pascal Planchant pour l'atelier jardinage.

Nous n'oublions pas nos partenaires : le Musée Balzac et la cantine de Saché, ainsi que les financements accordés par la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre, l'APE et la CAF. Bon nombre de parents ont aussi accordé de leur temps pour accompagner les enfants lors des activités.

Clin d'œil spécial à nos institutrices qui ont participé activement à l'organisation de cette semaine avec la Mairie, notamment pour le « tetris » du planning.

Une très belle mobilisation de tous les acteurs du village de Saché ! Rendez-vous sur le prochain Saché-le pour le bilan de cette semaine exceptionnelle.

VIE PROFESSIONNELLE & SOCIALE

Une étoile est née !



Trouver le titre de l'article était facile, la performance beaucoup moins !

En effet, décrocher une étoile Michelin n'est pas une mince affaire.

Les standards sont extrêmement élevés et seuls les restaurants les plus exceptionnels parviennent à obtenir cette reconnaissance prestigieuse.

Cela permet de mesurer le travail, les efforts qu'ont dû déployer Kévin et Stéphanie pour que moins de 4 ans après leur installation à Saché ils obtiennent cette fameuse étoile.

Mais comme ils l'expliquent eux-mêmes, cette reconnaissance n'est pas une fin en soi et ils souhaitent bien sûr continuer à travailler pour s'améliorer encore et toujours.

Alors on ne peut que vous engager à réserver une table à l'Auberge, mais il faut s'y prendre à l'avance car, c'est la rançon de la gloire, ce sont de très nombreux mails et appels pour des réservations auxquels Kévin et Stéphanie ont eu à faire face ces derniers jours !

VIE MUNICIPALE & SOCIALE

Fête de la musique 2024

Comme chaque année, la Fête de la Musique aura lieu à Saché le 21 juin.

En début de soirée, tous les musiciens et chanteurs amateurs sont évidemment conviés à se produire sur la place du village pour recréer l'esprit de cette fête.

Le groupe METRO COMBO proposera ensuite une musique antillaise hyper entraînante et festive.

Jetez un œil à un de leurs concerts en scannant ce QR code ci-contre.

Pour terminer la soirée, il y aura un DJ aux manettes ce qui offrira la possibilité aux

danseurs de se mettre en évidence sur la piste.

Saché Anim' répondra présent pour la buvette et la restauration et en complément, un food truck sera sur place également.



Tennis : la nouvelle saison démarre

Envie de vous lancer dans un match de tennis ? Pour une heure ? Ou d'en profiter toute l'année ?

Un court de tennis est à votre disposition sur la commune. L'accès au terrain se fait avec une clé qui vous est remise lors de votre réservation de l'heure ou lors de votre abonnement. Celle-ci s'effectue au secrétariat de la mairie aux horaires d'ouverture.

L'inscription est valable du 1er janvier au 31 décembre.

Poste à pourvoir saison estivale

Chaque été la mairie recherche des étudiants motivés pour renforcer les équipes des agents communaux, comme pour l'entretien du Gîte d'étape de la Métairie et des bâtiments scolaires. Si vous êtes disponible et intéressé, adressez votre candidature et votre CV à l'attention de M. le Maire avant le 15 mai 2024.

Stage théâtre et musique : Un bel engouement de jeunes artistes

Depuis plusieurs années, la municipalité fait confiance à Richard Petitsigne (comédien) et Sandra Cavenaille (chef de chœur) de l'association Osez la musique pour encadrer 4 jours de stage théâtre et musique. Le travail théâtral, avec mise en scène d'une courte pièce et travail d'un personnage, est accompagné par des jeux vocaux, par la création de paysages sonores et des exercices de rythme.

Près d'une vingtaine d'enfants sont inscrits cette année et nous vous invitons à venir les encourager lors de leur représentation, jeudi 25 avril à 19h00 à la salle des fêtes.

La route et les seniors

Le 12 février 2024, de 8 h30 à 17h30, l'Automobile Club de l'Ouest est venue, à la demande de la Mairie, nous rappeler les bonnes pratiques de conduite automobile pour nous les anciens. Nous étions 24 (6 des communes voisines), à bénéficier des conseils avisés de personnes compétentes : Médecin, Personnels de l'ACO, moniteurs (trices) d'auto-écoles. Après les notions générales rappelant la nécessité de conduire le plus longtemps possible, mais en bonne santé et en responsabilité. Le groupe s'est séparé pour suivre les principaux ateliers. Nous avons la chance à Saché d'avoir plusieurs salles, ce que les organisateurs ont apprécié. Ainsi, chacun a pu suivre les ateliers par roulement. Les uns allaient conduire, d'autres révisaient le code de la route en images, puis on pouvait faire contrôler la vue et l'audition, et le dernier groupe s'exerçait au freinage pour évaluer les réflexes. En fin de journée : simulateur d'alcoolémie. Nous avons pu partager un excellent repas à la salle des fêtes, gentiment offert par la municipalité aux habitants de Saché. Ce, dans une très bonne ambiance. La qualité et la bienveillance des organisateurs a été appréciée, et nous avons reconnu l'utilité de ce stage. Il serait bon de reconduire cette excellente initiative pour les habitants concernés. Merci à tous.

VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE

Le club ado crée sa Junior Association

Au programme, un rallye-photo à Tours, beaucoup d'activités physiques & sportives, de la cuisine, de l'adaptation, et surtout de la bonne humeur. Un temps fort veillée « Loup Garou Pilou-pilou » organisé par les jeunes de A à Z (programme, repas, budget, répartitions des tâches...), retenons qu'ils ont aussi passé un très bon moment ! Pour clôturer ces vacances les jeunes ont souhaité organiser leur sortie à la salle multisport UP'SIDE de St avertin. Du parcours, de l'escalade de bloc, du trampoline, du World Chase tag... Un après-midi bien sportif pour faire le plein d'énergie avant la rentrée !!!

Tu as entre 11 et 17 ans et tu es collègue, viens rejoindre l'accueil ado de Saché le mardi de 17h-19h, le jeudi (semaine impaire) de 17h à 19h et le mercredi de 14h à 19h.

Déterminés et motivés, quelques ados ayant des projets à financer pour les mener à bien, souhaitent créer une junior association.

Son nom sera « SACHILL 37 ». Ils ont pris contact avec une interlocutrice de la ligue de l'enseignement afin d'en savoir plus sur la création d'une JA, les enjeux et les droits qu'ils pourraient avoir avec celle-ci. Par la suite, Marianne BEURTO, chargée de développement de la vie fédérative, est venue les rencontrer à Saché pour écouter leur projet, répondre à leurs questionne-



ments et enfin leur expliquer les démarches à mener. Les jeunes ont ensuite mobilisé plusieurs temps (vacances et mercredis) pour remplir le dossier d'habilitation du Réseau National des Juniors Associations (RNJA) et finaliser les démarches. Ils ont maintenant leur propre adresse e-mail, défini leur bureau et rempli tous les documents administratifs nécessaires, il ne reste plus que la dernière étape : l'envoyer par la poste et attendre la prochaine commission de validation du RNJA. Lorsque leur JA sera officiellement créée, ils pourront se lancer dans l'ouverture d'un compte bancaire avec les banques partenaires du RNJA et commencer à réaliser des ventes pour financer leurs

différents projets.

Félicitons l'initiative, l'envie, l'autonomie et le pouvoir d'agir des jeunes de la commune !

Pour information, « La Junior Association » permet à des jeunes de moins de 18 ans de s'organiser et de mettre en œuvre leurs projets. Elle permet de se regrouper et de fonctionner, telle une association loi 1901. L'idée est simple : il s'agit de garantir aux jeunes des droits similaires aux associations déclarées en préfecture. C'est le Réseau National qui va fournir le cadre juridique nécessaire pour qu'ils puissent mettre en œuvre leur projet collectif ». (Site ligue de l'enseignement).

Les Amis de la Vallée du Lys

L'Assemblée générale s'est tenue le 18 janvier 2024. 30 personnes étaient présentes pour le vote et renouvellement du bureau. Monsieur DELMER, trésorier, a expliqué le rapport des comptes de 2023 et Monsieur RICHARD Roger, Président, a présenté les activités à venir pour 2024. L'assemblée générale s'est clôturée avec la dégustation de la galette des rois et le verre de l'amitié.

Les membres du bureau de 2023 ont été reconduits pour 2024 et des jeux se sont organisés pour terminer l'après-midi.

Président : ROGER Richard,

Vice-présidente : PASQUEREAU Annick,

Trésorier : DELMER Jean Pierre,

Trésorier adjoint : PARLET Jean,

Secrétaire : DELGEON Sylviane,

Secrétaire adjointe : LUIJKS Thérèse

Dates à retenir :

- Les repas anniversaires auront lieu les jeudis : 18 Avril, 30 Mai, 20 Juin, 18



Juillet, 15 Août, 12 Septembre, 24 Octobre, 14 Novembre, 12 Décembre 2024,

- Repas dansant : samedi 30 mars et samedi 28 septembre 2024,
- Repas de Noël inter club avec Thilouze et Villeperdue : Vendredi 29 Novembre 2024, salle des fêtes à Saché.

Venez nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir.

Pour tout renseignements contactez le Président : Monsieur RICHARD Roger au 06 20 80 42 15 ou 02 47 26 84 96.

VIE ASSOCIATIVE & SOCIALE

Le troc plantes de l'AMAP

L'AMAP "Saché de légumes" est une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne. Pour cela, des bénévoles dit "référénts" mettent en relation des paysans et des consom'Acteurs. L'AMAP remercie chaleureusement toutes les familles AMAPiennes qui s'engagent au travers de leurs achats de divers produits et de paniers de légumes bio, locaux et de saison.

Les inscriptions pour l'année, vont avoir lieu courant avril. N'hésitez pas à venir les rencontrer un vendredi entre 19h et 20h à la petite grange, impasse de la Métairie.

Dans ce cadre de solidarité, l'AMAP renouvelle son "Troc plantes" le vendredi 17 mai de 19h à 20h30 à la grange en face du cabinet médical de Saché. C'est un moment d'échanges et de convivialité autour des plantes, semis, boutures, graines et de conseils. Accès libre. Ouvert à tous ! Plus de renseignements : amap.-sache@yahoo.com ou Facebook "AMAP Saché de Légumes"



Plus de renseignements : amap.-sache@yahoo.com ou facebook "AMAP Saché de Légumes"

Ludothèque : nouvelle soirée jeux

Vendredi 19 avril, pour fêter les vacances (des enfants au moins), l'équipe de la Ludothèque vous accueille pour une nouvelle soirée jeux en famille ou entre amis : beaucoup de jeux, de délicieux en-cas, de la bonne humeur, à la salle des fêtes de 18h à 21h !

Vous êtes toujours plus nombreux à rejoindre la Ludothèque de Saché et grâce à votre soutien, elle acquiert régulièrement des nouveautés à découvrir ensemble, pour tous les âges, de 0 à 99 ans : des jouets, des puzzles, des jeux de dés, de cartes, de plateaux, de stratégie, d'énigmes ou d'ambiance, plus de 600 références à emprunter, Maison Davidson, Place Calder à Saché.

L'adhésion est de 20 euros par famille de Saché et communes alentour, pour emprunter 3 jeux pour 3 semaines. Les permanences ont lieu les vendredis soirs et samedis matins.

Prochainement, des ateliers pour fabriquer des jeux en bois sont envisagés, pourquoi pas ouvrir un créneau pour les 0-3 ans et leurs parents, une autre permanence le mercredi ou le dimanche une fois de temps en temps et beaucoup de projets encore ?

N'hésitez pas à venir les rencontrer si vous souhaitez adhérer ou devenir bénévole au sein de l'association et pas besoin d'être spécialiste de jeux de société !

Un week-end APE riche en événements !

Vendredi 22 mars, Sandrine et Lucy ont fait transpirer les participantes de la soirée fitness et dimanche 24 mars, l'incontournable chasse aux œufs a remporté un franc succès !

Les enfants, friands de chocolats, sont repartis avec leur sachet en échange des bouchons en liège ramassés dans la zone délimitée autour de l'étang de Maurux. Malgré la présence du soleil, le chocolat chaud a été apprécié, accompagné d'une

crêpe pour les plus gourmands.

En fin de journée, 3 gagnants sont repartis avec un lot après le tirage de notre tombola. Merci à Morgane pour ses activités ludiques au cours de l'après-midi pour échauffer les enfants.

Et surtout un grand merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie. Nul doute qu'ils seront nécessaires pour la randonnée gourmande nocturne à venir.

Cantine : repas intergénérationnel ... le retour !

Cela fait bien trop longtemps que les enfants n'ont pas eu l'occasion de partager un repas avec vous, à l'occasion des déjeuners intergénérationnels de la cantine scolaire de Saché.

Ils seront heureux de pouvoir vous accueillir à leurs tables et pouvoir profiter de vos anecdotes, vos histoires passionnantes autour de notre village et de vos vies.

Si comme nous, vous aimez ces temps de partage autour de nos bons repas équilibrés, alors inscrivez-vous dès à présent à l'une de ces dates :

- Vendredi 19 avril 2024
- Lundi 6 mai 2024
- Mardi 14 mai 2024
- Vendredi 24 mai 2024
- Jeudi 30 mai 2024

Vous êtes attendus avec impatience par toute l'équipe de la Cantine pour les petits Sachéens de l'école Yves Elleouët • Les repas ont lieu de 12h30 à 13h45 • Le prix est de 7€ à régler par chèque au nom de l'« Association Cantine scolaire de Saché » auprès des cantinières.

Lire et faire lire

Les enfants présents sur la pause méridienne de l'école de Saché vont pouvoir bénéficier, à compter du mois de mai, de séances de lecture organisées par petit groupe.

Lire et Faire lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature.

A ceux qui voudraient devenir bénévoles, vous pouvez vous inscrire sur : www.lireetfairelire.org

« Ouvrir un livre c'est comme hisser la voile, le début du départ ». Erik Orsenna



VIE ASSOCIATIVE & SOCIALE

Bibliothèque

L'association "Le livre dans la vallée" de la bibliothèque a fait son carnaval le 9 mars. Ce fut un agréable moment. Un goûter gargantuesque a permis de prendre des forces pour le défilé qui a amené nos carnavaleux jusqu'à la résidence des Coutures y faire admirer leurs déguisements. Ils étaient accompagnés d'un orchestre improvisé à base de tambours, conserves, maracas, bouteilles et divers objets de récupération fabriqués par les bénévoles de la biblio. Quel chambardement qui méritait bien des gourmandises au retour à la bibliothèque. Le temps a été clément ! La déambulation était sécurisée par l'association "Saché Anim". Merci à eux !

Le 16 mars, la bibliothèque a accueilli Mickael Roux avec une exposition d'œuvres présente jusqu'au 30 mars. Un atelier dessin a été animé par Mickael

Roux, les enfants ont apprécié cette heure de complicité et découverte de l'art du dessin de bande dessinée. Puis la séance dédicace a eu lieu à la bibliothèque où Mickaël a illustré de façon personnalisée chaque document avec gentillesse. Merci à lui !

La prochaine animation de l'association se déroulera le 7 juillet pour son rallye vélo qui permet de découvrir ou redécouvrir le patrimoine et l'environnement grâce aux questions de Jocelyne qui ne manquent pas de surprises ! Alors graissez les chaînes, gonflez les pneus et enfourchez votre vélo pour rejoindre les organisateurs à l'étang de Maurux pour 23 kilomètres dans une bonne ambiance. Les enfants sont les bienvenus mais sous la responsabilité des parents. Ce n'est pas une course mais à l'arrivée les participants sont récompensés par les bénévoles ... merci à eux !



Course de tracto tondeuse



Pour la première fois en Indre et Loire, une course de tracto tondeuse aura lieu à Saché le samedi 15 juin prochain. Cette manifestation est davantage un spectacle qu'une course et la bonne humeur sera le fil conducteur de cette journée.

Celle-ci se déroulera sur le terrain jouxtant l'étang de Maurux dans le strict respect de l'environnement : tapis de sol environnemental et bac de rétention pour les stands, contrôle sonore des véhicules.

Pour parfaire cet aspect environnemental, l'association Saché Anim' organisatrice de l'évènement, reversera un pourcentage des bénéfices à un organisme de protection de l'environnement afin de financer une action sur la commune : plantation d'arbres, achat de nichoirs etc. ...

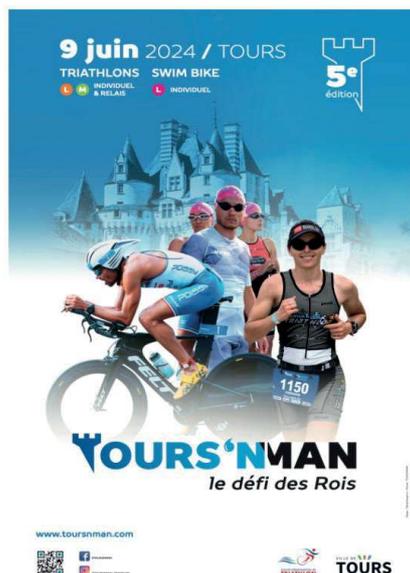
Tours'N Man : Le défi des rois

Le Tours'N Man est un triathlon organisé par le Comité départemental de triathlon d'Indre et Loire qui passe régulièrement sur notre commune.

Le 9 juin prochain, 17 communes seront traversées sur le parcours vélo en passant par Tours, Vallères, Rigny-Ussé, Saché et en revenant par Ballan-Miré. Le passage des cyclistes dans Saché est prévu de 10h20 à 12h45.

Les routes impactées seront les suivantes : D17, rue Saint-Anne, rue Pré Guibert (changement de sens de circulation), D 356 (ponts) et route de la Basse Chevière.

Le Tours'N Man s'appuie sur les associations locales pour trouver des signaleurs pour la sécurisation du parcours vélo en échange d'une contribution financière reversée à une association dont ils sont membres. Si vous êtes intéressés, le montant est de 30€ / signaleurs sur le parcours vélo. Tout habitant peut également se proposer. Un seul contact : CROMBEZ Valentin, 06.74.02.41.15, valentin.crombez@orange.fr



VIE ASSOCIATIVE & SOCIALE

Stewrangeaux : Déferlante de décibels à Saché !



Le 17 février dernier, l'association LES STEWRANGEAUX organisait son premier concert en salle « du gros son à Saché ». Deux groupes locaux et un groupe du Mans étaient à l'affiche pour animer cette soirée.

Le premier groupe « Who Lost The Keys » nous a délivré un Grunge endiablé pour ouvrir les festivités. C'est ensuite le groupe « Merrick » tout droit venu du Mans qui a surpris tout le public, venu nombreux, avec leur punk-rock survolté. Enfin, le groupe « Manifest » nous a proposé un show explosif à gros coups de riffs « Hard-core » bien lourds. Les spectateurs en auront pris plein

les oreilles, le tout, dans la bonne humeur et une ambiance festive.

Ce premier concert en salle qui ne devait être qu'un « one shot » pourrait bien devenir un rendez-vous de la scène locale. Le succès et la bonne ambiance de cette soirée ont donné des idées aux Stewrangeaux pour la suite. L'association et son président en ont profité pour remercier la commune pour l'accueil et la confiance.

Maintenant l'association se concentre sur la préparation de son festival celtique qui aura lieu le 21 septembre prochain avec, là encore, de belles surprises.

Contact Denis DESNOS 0671372435.

ENVIRONNEMENTE & CADRE DE VIE

A la recherche des orchidées !

Reines du printemps, les orchidées et leurs fleurs aux teintes colorées, fleurissent dans les prairies et sont observables dès le mois d'avril et ce jusqu'en juillet pour la majorité des espèces. Le terme « Orchidée » désigne en réalité une famille de plantes comprenant entre 18 000 et 28 000 espèces dans le monde. Il s'agit donc d'une famille très diversifiée et la France métropolitaine compte environ 160 espèces.

Les Orchidées sont des plantes vivaces et vivent une partie de l'année sous terre. On peut les voir fleurir dans de nombreux milieux naturels, comme les prairies humides ou sèches, les lisières et les forêts. Enfin, il est possible de trouver des espèces dans des milieux anthropisés tels que les bords de routes (qui vont constituer des habitats de substitution) ou certains jardins

(autres que les espèces ornementales).

L'Indre et Loire et la commune de Saché possèdent une grande diversité de milieux naturels et potentiellement, une grande diversité d'orchidées. Environ 40 espèces sont présentes dans le département et certaines sont rares et menacées comme l'Orchis à fleur lâches (*Anacamptis laxiflora*), dans les prairies humides ou le Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*) qui apprécie les lisières et boisements secs sur sol calcaire. D'autres sont plus communes telles que l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), l'Orchis pourpre (*Orchis purpurea*) ou L'Ophrys araignée (*Ophrys aranifera*) peuvent s'observer dans un jardin ou sur les bords de route (à condition de ne pas tondre trop tôt).

RAPPEL

Bruit voisinage : Tous responsables, tous concernés !

Les beaux jours sont de retour et avec eux l'envie de bricoler et de jardiner... Faisons en sorte que les liens de voisinage soient un atout de convivialité et non une source de conflit ! Respectons-nous !

L'utilisation d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore est réglementée :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Brûlage : Arrêtez de vous enflammer !

Pour rappel, la loi française interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts toute l'année, même sur un terrain privé.

Valorisez-les par :

- Le compostage domestique : pour la tonte de pelouse et les feuillages
- Le broyage et le paillage : pour les petits et les gros branchages,
- La déchetterie : pour tout ce que vous ne pouvez pas garder.

Si vous souhaitez contribuer à la préservation des orchidées et participer à l'atlas de biodiversité communale, envoyez vos observations à arbres@cpievaldeloire, avec une photo des orchidées ainsi qu'un lieu et une date.



ENVIRONNEMENTE & CADRE DE VIE

Pêche à l'étang de Maurux

La saison de pêche est ouverte à l'étang de Maurux depuis le 2 mars dernier, les passionnés de pêche à la ligne ont retrouvé leur passe-temps favori. Venez les rejoindre, dans ce cadre bucolique et vous initier à ce loisir de plein air. Anthony et Gérard nos deux gardes bénévoles, seront ravis de vous y accueillir.

Jours ouverts à la pêche pour l'année 2024.
Du 1er mars au 30 juin : Les samedis, dimanches, mercredis et jours fériés.

Du 1er juillet au 31 août : Tous les jours.

Du 1er septembre au 29 septembre : Les samedis, dimanches, mercredis et jours fériés. Fermeture a/c du 30 Septembre

Montant des cartes délivrées sur place par les gardes :

- Pêcheurs venant de l'extérieur :
Journée 7 €, ½ Journée 5 €, Année 70 €
- Pêcheurs habitants de Saché :
Journée 6 €, ½ Journée 4 €, Année 55 €
- Pêcheurs sociétaires :
Journée 6 €, ½ Journée 4 €

Concours fleurissement : Ensemble embellissons notre commune

Participez à l'embellissement de la commune pour une démarche environnementale et d'amélioration du cadre de vie. Le concours du fleurissement est ouvert à tous les habitants de la commune dans les catégories suivantes : Jardin visible de la

rue, Jardin intérieur, Balcon fleuri, Ferme fleurie, Commerce, Pied de mur fleuri, Parc fleuri, Hameau fleuri (au moins 3 maisons) et Potager.

Inscription en mairie jusqu'au 30 juin.

Distribution de graines

Parallèlement au lancement de l'Atlas de la Biodiversité, la commune de Saché vous propose une distribution de graines d'un mélange de plantes mellifères le samedi 20 avril prochain de 10h à 12h, salle à côté de la mairie.

Cette distribution sera limitée à 1 sachet de 10 g par famille et vous permettra d'ense-

mencer 3 ou 4 m² ; vous pourrez ainsi observer dans un coin de votre jardin, multitudes d'insectes attirés par le nectar de ces plantes.

Une fiche technique vous sera remise à cette occasion.

Merci de vous munir d'un justificatif de domicile.

Respectons la nature

Ce samedi 16 mars a eu lieu la deuxième édition de la RANDO ECOLO organisée par le Conseil municipal des jeunes de Saché en partenariat avec l'association SEQUOIA RANDO.

De nombreux habitants de la commune, des élus municipaux, les marcheurs de l'association SEQUOIA RANDO ainsi que la députée Mme COLBOC étaient présents autour des jeunes pour cet événement.

C'est dans un esprit convivial mais studieux, munis de gants ainsi que de sacs poubelle que tous ensemble nous avons parcouru sept kilomètres afin de ramasser les débris sur notre passage.

Au terme de deux heures de marche et de collecte, nous étions de retour sur la place de la mairie pour rassembler notre bien "triste butin" composé de dizaines de sacs plein de déchets ainsi que de quelques

objets insolites.

Plus de 70 kilogrammes de pollution ont été retirés à l'espace naturel de la commune ce jour là.

Puis après avoir immortalisé cela, tous les acteurs de cette randonnée se sont retrouvés autour d'une collation pour clore l'après-midi. L'ensemble du Conseil municipal des jeunes remercie tous les participants et vous donne rendez-vous pour une prochaine édition de cette RANDO ECOLO.



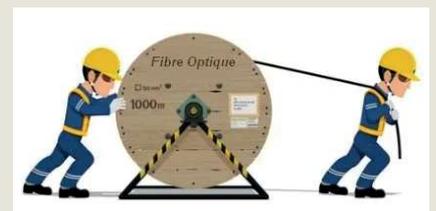
Appel à volontaires !

Un habitant de la commune met un terrain d'environ 500m², avec un puits, à disposition des Sachéennes et Sachéens rue du Pré Guibert. Des idées ont déjà surgi : Des massifs productifs pour alimenter la cantine ? Un jardin pédagogique en permaculture ? Du maraîchage partagé ? Un théâtre de verdure ? L'idée est maintenant de constituer un groupe de personnes intéressées pour exploiter ce bout de terrain, qui a un sol de très bonne qualité. Vous êtes donc invités à vous manifester auprès du secrétariat de mairie, si l'aventure vous intéresse, pour créer une commission spéciale. Toutes les idées sont les bienvenues et nous vous attendons nombreux.

La fibre pour tous ?



De nombreux habitants rencontrent toujours des problèmes avec la fibre. Certains ne sont tout simplement toujours pas raccordés alors que le département s'était engagé à un raccordement pour tous fin 2023. Venez vous manifester en mairie, nous souhaitons recenser toutes les personnes qui rencontrent des difficultés et interpeller les responsables du déploiement pour faire avancer les choses. Ensemble nous aurons plus de poids.

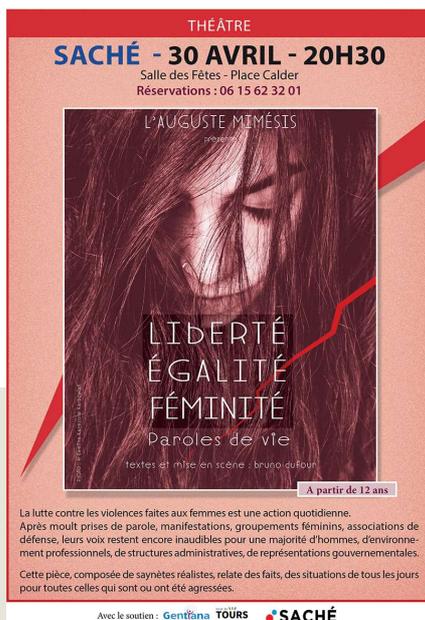


AGENDA

- 14 avril - Stage théâtre**
avec la Coriace compagnie
- 18 avril - Commission Sécurité routière**
- 19 avril - Soirée jeux – ludothèque**
- 20 avril - Distribution graines**
- Du 22 au 25 avril - Stage théâtre enfants**
- 30 avril - Spectacle Liberté Egalité Féminité**
- 1er mai - Pétaque – Saché Anim'**
- 4 mai - Réunion de concertation pour les habitants des Aunays**
- 8 mai - Commémoration du 8 mai**
- 17 mai - Troc'plantes – AMAP**
- 25 mai - Fête de la moto – Saché Anim'**
- 5 juin - Commission Culture**
- Du 7 au 9 juin - Stage théâtre avec la Coriace compagnie**
- 8 juin - Commission Environnement**
- 9 juin - Élection européennes salle du Conseil municipale**
- 15 juin - Course tracto-tondeuse – Saché Anim'**
- 21 juin - Fête de la musique**
- 23 juin - Stage théâtre avec la Coriace compagnie**
- 26 juin – Théâtre : les diseurs moins cinq**
- 28 juin - Kermesse de l'école**
- 7 juillet - Rallye vélo - Le livre dans la vallée**
- Du 5 au 12 juillet – Répétition théâtre avec la Coriace compagnie**
- 12-13-14 juillet - Saché en fête**
- 31 juillet - Théâtre de l'Ante**
- 3 août - Cinéma plein air : Le grand bleu**
- 7 septembre - Journée des associations**
- 21 septembre - Festival Dirty Folk Party – Les Stewrangeaux**
- 28 septembre - Repas dansant – Les amis de la vallée du lys**
- 5 octobre - Photo des calendriers et randonnée gourmande - APE**
- 18 octobre - Soirée jeux – ludothèque**
- 19 octobre - Loto - Un enfant pour toutes**
- 20 octobre - Concours de belote - Un enfant pour toutes**
- 26 octobre - Soirée portugaise – Saché Anim'**
- 2 novembre - Fête de la Si'trouille – Le livre dans la vallée**
- 11 novembre - Commémoration**
- 11 novembre - Repas des aînés**
- 30 novembre - Soirée repas pour la Saint Andrews – Les Stewrangeaux**
- 8 décembre - Marché et Concert de Noël – Saché Anim'**

Agenda château de Balzac

- 20 minutes / une œuvre – la peau de chagrin : 7 avril, 4 mai à 15h
- 20 minutes / une œuvre – le chef d'œuvre inconnu : 27 avril à 15h
- Atelier cyanotype en famille – L'herbier photographique : 25 avril, 2 mai, 11 mai à 11h
- Atelier famille – Balzac, la nature et moi : 26 avril, 03 mai à 11h,
- Bain de nature – avec Nadine Bosq : 7 avril, 5 mai, 02 juin à 10h30
- Exposition temporaire : La fabrique de l'absolu – Thierry Cardon : du 20 avril au 3 novembre 2024



HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE SACHÉ

Place Alexander Calder
Tél. 02 47 26 86 65
Fax 02 47 65 76 83
mairie.sache@wanadoo.fr
lundi et mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30,
mardi et vendredi de 9h à 12h,
samedi de 10h à 12h
Permanences des élus sur rendez-vous

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place Alexander Calder
Tél. 02 47 73 22 57
lundi - mardi - jeudi - vendredi -
samedi de 9h à 12h

BIBLIOTHÈQUE SACHÉ

Place Robert Martin (impasse école)
les mercredis de 10h30 à 12h
les vendredis de 16h à 18h
les samedis durant les vacances
scolaires de 10h à 12h

LUOTHÈQUE

Place Alexander Calder
Rez de chaussée Maison Davidson
les vendredis de 16h à 18h
les samedis de 10h30 à 12h30

DÉCHÈTERIE SACHÉ

ZA Les Aunays 37190 Saché
Tél. 02 47 73 25 52
lundi - vendredi de 9h00 à 12h00
mercredi - samedi de 13h30 à 18h00

DÉCHÈTERIE AZAY

Rue Gustave Eiffel
37190 Azay le Rideau
lundi de 13h30 à 18h
mardi, mercredi et samedi
de 9h à 12h / 13h30 à 18h
vendredi de 13h30 à 18h

Retrouvez toutes ces informations
sur le site Internet de la commune
www.sache.fr

Recevez directement le SACHÉ-LE !
dans votre boîte mail en vous inscrivant
sur le site Internet de la commune

Suivez l'actualité de la commune sur
l'application PanneauPocket ou sur la page
Facebook « Mairie de Saché ».